

Le 4 Pages de conjoncture hôtelière

Résultats de février et mars 2013

L'attrait de la montagne auprès des clientèles étrangères soutient la fréquentation hôtelière

Sur le bimestre février - mars 2013, la fréquentation hôtelière est en légère progression (+ 0,3 %) par rapport au bimestre février - mars 2012. Les nuitées pour motif personnel augmentent (+ 4,0 %), tandis que la fréquentation de la clientèle d'affaires est en recul (- 3,0 %). La baisse des nuitées des touristes français (- 4,1 %) est compensée par la forte hausse de celles des étrangers (+ 11,4 %). Cette dernière s'explique à nouveau par l'afflux de la clientèle lointaine (+ 14,0 %), mais également ce bimestre par le regain de fréquentation de la clientèle européenne (+ 10,3 %). Seules les clientèles italienne, néerlandaise et japonaise stagnent ; toutes les autres clientèles étrangères sont en forte hausse.

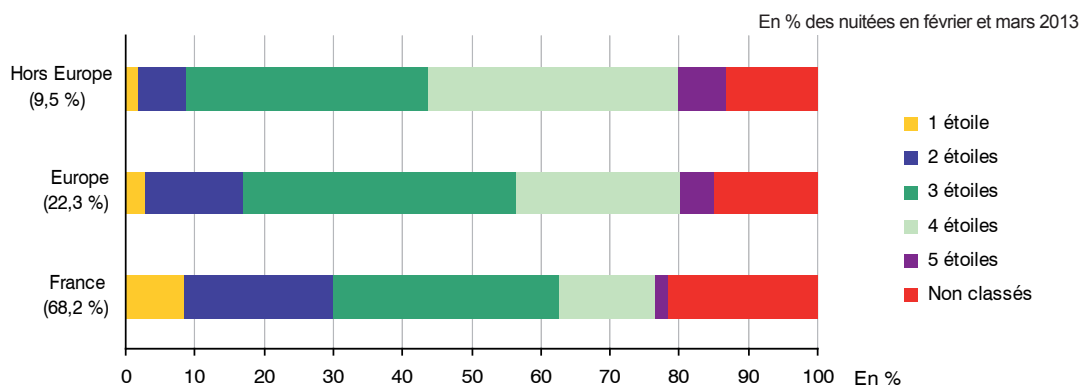
La fréquentation est stable en ville, où l'afflux de clientèle étrangère compense juste le recul des touristes français. Avec un très bon enneigement, elle progresse à la montagne (+ 1,8 %) grâce à l'afflux de la clientèle étrangère (+ 10,7 %). La montagne est ainsi la première contributrice à la croissance (+ 0,3 point). La fréquentation progresse dans les hôtels classés (+ 1,5 %) et diminue dans les hôtels non classés (- 4,3 %). Le taux d'occupation atteint globalement 53,6 %, en baisse de 0,8 point par rapport au bimestre février - mars 2012. Il augmente uniquement pour les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles).

1. Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme selon le pays de résidence de la clientèle

Pays de résidence	Février - mars 2013/ février - mars 2012	Janv. à mars 2013/ janv. à mars 2012	Poids des clientèles (nuitées de fév. et mars 2013)	En %
Total	0,3	-0,9	100,0	
France	-4,1	-4,0	68,2	
Étranger	11,4	6,8	31,8	100,0
Europe	10,3	5,2	22,3	70,1
<i>dont</i> Royaume-Uni	7,4	5,6	6,1	19,1
Italie	-0,3	-4,9	2,1	6,5
Allemagne	23,6	15,9	2,6	8,2
Espagne	9,9	2,5	1,8	5,6
Belgique	15,4	2,9	2,5	7,8
Pays-Bas	0,1	-6,2	1,3	4,0
Suisse	27,2	23,1	1,3	4,0
Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande	15,2	13,1	0,9	2,9
Russie	14,2	10,1	1,2	3,8
Amérique	12,7	10,6	4,2	13,3
<i>dont</i> États-Unis	11,6	10,8	2,7	8,4
Amérique centrale et du Sud	16,7	11,8	1,2	3,8
Asie et Océanie	17,0	11,5	4,6	14,5
<i>dont</i> Chine	60,3	37,2	0,9	2,7
Japon	0,1	0,6	1,6	5,1
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	19,2	12,4	0,8	2,5
Afrique	3,2	5,8	0,7	2,1

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Répartition des nuitées par catégorie d'hôtel, selon la zone de résidence de la clientèle



Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

La clientèle française est à nouveau en retrait

Avec 26,8 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière pour la période février - mars 2013 est en légère progression de 0,3 % par rapport à février - mars 2012, qui avait alors bénéficié d'une journée supplémentaire (29 février). En cumul sur les douze derniers mois, la fréquentation hôtelière est en recul (- 0,9 % entre avril 2012 - mars 2013 et avril 2011 - mars 2012).

Sur le bimestre, la légère progression d'ensemble est à mettre au profit des *nuitées personnelles* (+ 4,0 %), qui représentent 50 % de l'ensemble des nuitées. Les nuitées personnelles augmentent dans toutes les catégories d'hôtels classés (+ 5,6 % en moyenne), tandis qu'elles baissent dans les hôtels non classés (- 2,7 %). Les régions Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Picardie contribuent le plus à la hausse des nuitées pour motif personnel.

En revanche, les *nuitées d'affaires* sont en recul (- 3,0 %). Les hôtels 3 étoiles, 5 étoiles et non classés sont les plus touchés (respectivement - 4,8 %, - 7,2 % et - 5,5 %). Seuls les hôtels 4 étoiles sont épargnés (+ 1,9 %). Les principales contributions à la baisse des nuitées d'affaires sont enregistrées en Provence - Alpes - Côte d'Azur, Picardie et Midi-Pyrénées.

L'atonie économique dans l'Hexagone pèse sur la fréquentation de la *clientèle française* au cours de ce bimestre (- 4,1 % par rapport au bimestre 2012). Le recul concerne tout particulièrement l'hôtellerie 3 étoiles (- 2,4 points de contribution à la baisse) et l'hôtellerie non classée (- 1,5 point). Sur les douze derniers mois, le recul de la clientèle française est légèrement moins marqué (- 2,6 %).

La très nette progression de la *clientèle étrangère* (+ 11,4 % par rapport au bimestre février - mars 2012) est par conséquent à l'origine de la légère progression de la fréquentation totale, grâce à la poursuite de la hausse de la clientèle lointaine (+ 14,0 %), mais aussi au regain de fréquentation de la clientèle européenne (+ 10,3 %). La hausse est la plus vigoureuse dans les hôtels 1 étoile (+ 17,3 %), devant les 3 étoiles (+ 15,8 %) qui représentent 37 % des nuitées de la clientèle étrangère. Sur les douze derniers mois, la clientèle étrangère (+ 2,4 %) constitue ainsi le levier de croissance principal de la fréquentation hôtelière.

La légère hausse des nuitées totales (+ 0,3 %) résulte d'un allongement de la durée moyenne de séjours (+ 0,5 %), dû à la progression de la part des séjours de la clientèle étrangère, qui sont traditionnellement plus longs que ceux de la clientèle française (2,2 nuitées contre 1,7 pour les Français). La durée de séjour de chacune des deux clientèles diminue (respectivement - 0,3 % et - 0,8 %). Le nombre total de séjours est en faible recul (- 0,1 %), du fait d'une baisse de ceux de la clientèle française (- 3,8 %) non compensée par la hausse des séjours de la clientèle étrangère (+ 12,3 %).

La clientèle européenne est de retour

La fréquentation de la *clientèle européenne* (70 % des nuitées étrangères) repart à la hausse ce bimestre (+ 10,3 %), après une baisse au cours du bimestre précédent (- 1,7 %). Hormis l'Italie et les Pays-Bas, dont les nuitées sont stables, et qui reportent leurs choix d'hébergement vers l'hôtellerie bon marché, classée ou non, toutes les clientèles sont en forte progression. Même l'Espagne, dont la fréquentation a fortement diminué chaque mois en 2012 ainsi qu'en janvier 2013, enregistre une hausse, de 9,9 %. Les hausses s'échelonnent de 7,4 % pour le Royaume-Uni à 23,6 % pour l'Allemagne et 27,2 % pour la Suisse (14,2 % pour la Russie, 15,2 % pour la Scandinavie, 15,4 % pour la Belgique). Ces augmentations bénéficient en premier lieu à l'hôtellerie 3 étoiles et à l'espace urbain qui concentre plus de 60 % des nuitées supplémentaires. Seuls les Russes font exception en privilégiant la montagne : 42 % de leurs nuitées supplémentaires profitent aux hôtels de montagne contre 40 % aux hôtels urbains.

Les clientèles lointaines sont toujours plus présentes

Une nouvelle fois, la forte progression des *clientèles lointaines* (hors Europe) soutient l'activité hôtelière (+ 14,0 %). Sur les douze derniers mois, elle affiche une fréquentation hôtelière en hausse de 8,9 %, soit 1,7 million de nuitées supplémentaires.

La clientèle asiatique est nettement plus présente (+ 17,0 %) et contribue pour 1,6 point à la hausse de la clientèle étrangère. L'affluence de la clientèle en provenance de Chine (+ 60,3 %) s'explique par le positionnement du Nouvel An chinois en février cette année, alors qu'il se situait en janvier l'année dernière. La fréquentation de la clientèle du Proche et Moyen-Orient progresse à nouveau nettement (+ 19,2 %), après trois mois de repli. La fréquentation de la clientèle japonaise est stable (+ 0,1 %).

La clientèle américaine progresse à nouveau fortement (+ 12,7 %), après un ralentissement au cours du bimestre précédent (+ 5,3 %), grâce aux touristes en provenance des États-Unis (+ 11,6 %) et d'Amérique centrale et du Sud (+ 16,7 %). Les Canadiens sont également plus présents (+ 8,1 %). Dans son ensemble, la clientèle américaine contribue à 1,4 point de croissance de la clientèle étrangère.

La montagne et la campagne sont privilégiées

La fréquentation progresse le plus à la campagne (+ 3,6 %) grâce à un afflux simultané des clientèles française (+ 1,5 %) et étrangère (+ 16,5 %). Ailleurs, la clientèle française est en recul et seule la montagne, avec un très bon enneigement, enregistre une hausse globale (+ 1,8 %) tirée par la

fréquentation étrangère (+ 10,7 %). La montagne contribue d'ailleurs le plus à la croissance du bimestre (+ 0,3 point), devant la campagne (+ 0,2 point). Les principales clientèles contributrices à cette hausse sont le Royaume-Uni (38 % des nuitées étrangères supplémentaires des hôtels de montagne), la Belgique (19 %), la Russie (15 %) et la Suisse (10 %). Elles représentent à elles quatre 82 % de la croissance de la clientèle étrangère à la montagne. En ville, la fréquentation est stable (+ 0,1 %), la progression de la fréquentation étrangère (+ 11,2 %) compensant la moindre venue des Français (- 5,3 %).

Les régions de l'Est sont favorisées

La majorité des régions sont orientées à la hausse. Les plus fortes progressions sont enregistrées en Champagne-Ardenne (+ 7,6 %) et en Lorraine (+ 5,4 %). Mais, avec une hausse de 2,6 %, la région Rhône-Alpes se présente comme la plus forte contributrice à la croissance (0,4 point). Dans cette région, 80 % des nuitées supplémentaires ont bénéficié à la montagne, pour seulement 10 % à la campagne et 10 % à la ville. Malgré une faible progression (+ 0,4 %) mais avec un poids important (37 % des nuitées), la région Île-de-France contribue pour 0,2 point à la croissance.

Les baisses de fréquentation touchent dix régions mais aucune ne dépasse 5 % ; les plus fortes diminutions sont enregistrées en Provence - Alpes - Côte d'Azur (- 4,8 %), première contributrice à la baisse (- 0,4 point), une fois n'est pas coutume, et en Basse-Normandie (- 4,7 %). Les régions du quart nord-ouest de la France sont pour la plupart en recul. La baisse des nuitées d'affaires a particulièrement pesé sur l'évolution de la fréquentation des régions Picardie (- 27,8 %), Midi-Pyrénées (- 11,6 %), PACA (- 10,0 %) et Centre (- 7,7 %).

La fréquentation des hôtels classés progresse

Concernant les catégories d'hôtels, la mise en œuvre du nouveau classement hôtelier se poursuit encore après la date butoir du 23 juillet 2012. Les hôtels désormais non classés peuvent en effet toujours entreprendre les démarches pour obtenir un classement selon les nouvelles normes. Au 14 mai 2013, 12 300 hôtels ont intégré le nouveau classement, représentant 72 % des hôtels et 77 % des chambres.

Sur le bimestre février - mars 2013, les hôtels classés rassemblent 80 % des nuitées. Toutes les catégories enregistrent une hausse de fréquentation (+ 1,5 % en moyenne) sauf les 3 étoiles où elle est stable (- 0,1 %). Elle progresse légèrement dans l'hôtellerie 1 étoile et 5 étoiles (+ 0,8 % et + 0,7 %), davantage pour les 2 étoiles (+ 1,8 %) et plus encore pour les 4 étoiles (+ 4,7 %). Inversement, la fréquentation des hôtels non classés diminue fortement (- 4,3 %).

2. Évolution régionale des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

En %

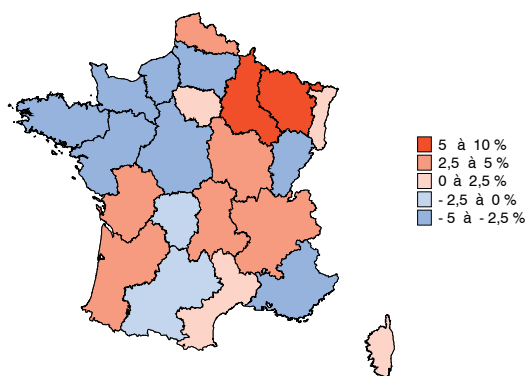
	Février - mars 2013 / février - mars 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées	Janv. à mars 2013 / janv. à mars 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
France	0,3	-4,1	11,4	0,3	-0,9	-4,0	6,8	-0,9
Alsace	2,5	-3,3	14,9	0,1	1,9	-2,1	10,7	0,0
Aquitaine	4,0	2,6	17,8	0,1	3,4	1,7	20,1	0,1
Auvergne	3,9	5,2	-16,4	0,1	2,2	4,4	-28,9	0,0
Bourgogne	3,2	1,2	11,4	0,1	-0,5	-1,7	4,6	0,0
Bretagne	-3,1	-3,6	4,0	-0,1	-3,7	-4,1	1,6	-0,1
Centre	-3,3	-4,9	8,1	-0,1	-4,9	-6,8	8,8	-0,1
Champagne-Ardenne	7,6	5,0	18,0	0,1	7,8	6,1	15,5	0,1
Corse	1,1	-2,2	46,8	0,0	-0,4	-2,9	36,8	0,0
Franche-Comté	-3,9	-5,1	5,5	0,0	-4,4	-5,7	6,0	0,0
Île-de-France	0,4	-9,0	11,2	0,2	-1,4	-8,4	6,6	-0,5
Languedoc-Roussillon	1,2	-2,4	23,6	0,0	-0,2	-2,9	16,8	0,0
Limousin	-1,7	-1,9	1,7	0,0	-2,7	-3,1	4,4	0,0
Lorraine	5,4	6,1	2,2	0,1	4,6	7,4	-7,8	0,1
Midi-Pyrénées	0,0	-3,1	17,1	0,0	-0,2	-3,1	16,1	0,0
Nord - Pas-de-Calais	2,7	4,5	-4,1	0,1	2,6	4,3	-4,6	0,1
Basse-Normandie	-4,7	-9,9	30,2	-0,1	-5,9	-10,7	28,9	-0,1
Haute-Normandie	-3,5	-0,7	-18,7	-0,1	-3,5	-1,0	-17,8	-0,1
Pays de la Loire	-2,5	-3,4	11,2	-0,1	-2,6	-3,3	7,6	-0,1
Picardie	-3,0	-2,9	-3,1	0,0	-3,6	-2,7	-9,3	0,0
Poitou-Charentes	3,9	3,4	13,6	0,1	5,9	5,6	10,9	0,1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	-4,8	-10,5	13,2	-0,4	-5,4	-10,4	10,8	-0,5
Rhône-Alpes	2,6	-1,3	13,4	0,4	1,4	-0,7	6,3	0,2

Note de lecture : la contribution d'une région à l'évolution totale des nuitées est obtenue en multipliant son taux d'évolution par son poids en nuitées. En février - mars 2013, le nombre de nuitées en Rhône-Alpes a augmenté de 2,6 % par rapport à février - mars 2012 et la région contribue à 0,4 point de croissance. *A contrario*, le nombre de nuitées a diminué de 4,8 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur et la région contribue à 0,4 point de baisse.

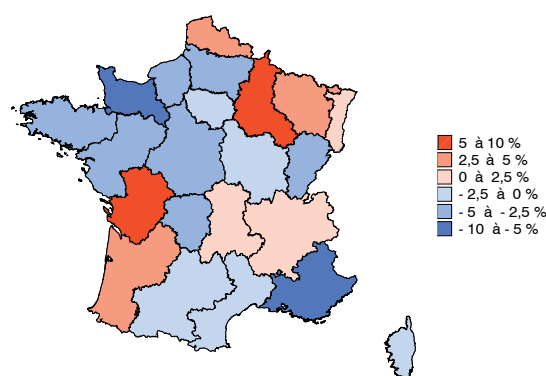
Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Évolution du nombre de nuitées dans les régions

Février - mars 2013 / février - mars 2012



Janvier à mars 2013 / janvier à mars 2012



Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

3. Répartition des clientèles française et étrangère par région

En % des nuitées par région en février et mars 2013

France	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Aquitaine	Pays de la Loire	Bretagne	Autres
	25,9	15,1	9,2	4,8	4,1	4,0	37,0
Étranger	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Alsace	Nord - Pas-de-Calais	Midi-Pyrénées	Autres
	59,4	13,7	7,9	3,0	1,9	1,8	12,2
Europe	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Alsace	Nord - Pas-de-Calais	Midi-Pyrénées	Autres
	51,6	17,0	8,8	3,8	2,5	2,1	14,0
Royaume-Uni	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Nord - Pas-de-Calais	Champagne-Ardenne	Midi-Pyrénées	Autres
	52,0	23,8	6,0	4,0	2,1	1,7	10,4
Italie	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Alsace	Languedoc-Roussillon	Autres
	59,2	14,7	7,3	4,4	3,6	1,9	8,9
Espagne	Île-de-France	Rhône-Alpes	Languedoc-Roussillon	Aquitaine	PACA	Midi-Pyrénées	Autres
	57,8	6,5	6,5	6,0	5,9	5,5	11,8
Allemagne	Île-de-France	PACA	Alsace	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Lorraine	Autres
	52,2	12,9	8,7	7,9	3,0	2,0	13,3
Belgique	Île-de-France	Rhône-Alpes	Alsace	Nord - Pas-de-Calais	Lorraine	PACA	Autres
	36,6	22,3	7,0	5,7	5,7	4,4	18,4
Amérique	Île-de-France	Rhône-Alpes	PACA	Midi-Pyrénées	Basse-Normandie	Centre	Autres
	78,4	6,3	5,7	1,5	1,2	1,1	5,8
Asie et Océanie	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Centre	Basse-Normandie	Alsace	Autres
	77,7	5,7	5,3	1,9	1,4	1,4	6,6

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

4. Évolution et poids des nuitées par type d'espace

En %

	Évolution des nuitées février - mars 2013/ février - mars 2012			Poids des nuitées (février - mars 2013)	Évolution des nuitées janvier à mars 2013/ janvier à mars 2012			Poids des nuitées (janvier à mars 2013)
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
Littoral	-1,8	-5,3	12,3	11,9	-2,4	-5,3	9,2	11,5
Montagne	1,8	-0,8	10,7	17,6	-0,1	-1,1	2,6	17,0
Rural	3,6	1,5	16,5	5,0	3,5	1,9	14,3	4,8
Urbain	0,1	-5,3	11,2	65,5	-1,1	-5,1	7,2	66,8
Ensemble	0,3	-4,1	11,4	100,0	-0,9	-4,0	6,8	100,0

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

5. Évolution des chambres offertes, des nuitées et du taux d'occupation, par catégorie d'hôtels

En %

Catégorie d'hôtels	Chambres d'hôtels offertes			Nuitées			Taux d'occupation				
	Évolution		Répartition	Évolution		Répartition	Fév.-mars	Évolution		Janv.	Évolution
	fév. - mars 2013/ fév. - mars 2012	janv. à mars 2013/ janv. à mars 2012	fév. - mars 2013	fév. - mars 2013/ fév. - mars 2012	janv. à mars 2013	janv. à mars 2013/ janv. à mars 2012	2013	fév. - mars 2013/ fév. - mars 2012	à mars 2013	janv. à mars 2013/ janv. à mars 2012	
1 étoile	0,1	0,6	6,6	0,8	6,6	0,3	59,2	-0,7	56,6	-1,1	
2 étoiles	1,7	2,0	18,3	1,8	18,0	0,7	49,8	-1,2	47,9	-1,5	
3 étoiles	1,3	1,6	34,5	-0,1	34,3	-1,2	54,4	-1,6	52,3	-1,9	
4 étoiles	0,6	1,0	17,3	4,7	17,6	3,1	57,1	0,4	55,1	-0,1	
5 étoiles	-2,2	-2,6	3,0	0,7	3,1	-2,3	55,8	0,5	54,3	-0,4	
Total classés	1,1	1,4	79,7	1,5	79,6	0,2	54,3	-0,9	52,2	-1,3	
Non classés*	-5,6	-4,8	20,3	-4,3	20,4	-5,1	50,8	-0,6	49,1	-1,0	
Ensemble	-0,4	0,0	100,0	0,3	100,0	-0,9	53,6	-0,8	51,6	-1,2	

* Seuls figurent ici les hôtels non classés qui appartenaient précédemment au champ de l'enquête (hôtellerie indépendante anciennement classée et hôtellerie de chaîne).
Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

■ Le taux d'occupation diminue

Sur le bimestre février - mars 2013, le taux d'occupation des hôtels, qui rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, atteint 53,6 %, en baisse de 0,8 point par rapport au même bimestre de l'an passé. Seuls les hôtels 4 et 5 étoiles enregistrent une hausse (+ 0,4 et + 0,5 point).

Le taux d'occupation le plus élevé est comme habituellement celui de l'Île-de-France (68,3 %, en baisse de 0,5 point), devant Rhône-Alpes (62,3 %, en hausse de 1,0 point). Ce taux est supérieur à la moyenne dans l'urbain (58,5 %, en baisse de 1,3 point), devançant la montagne (52,0 %, en hausse de 1,5 point), le littoral (42,7 %, en baisse de 2 points) et la campagne (stable à 38,0 %).

Les hôtels de chaînes ont un taux d'occupation supérieur à celui des hôtels indépendants (58,5 % contre 49,2 %). Dans les deux cas, le taux faiblit (- 1,1 point pour les chaînes et - 0,6 point pour les indépendants). Cela s'explique pour les hôtels de chaînes par une divergence entre le parc (en progression) et son occupation (en recul). Pour les hôtels indépendants, la baisse de fréquentation est plus importante que celle de l'offre.

Source

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est conduite mensuellement auprès des établissements hôteliers, de chaînes ou indépendants. L'enquête est réalisée en partenariat entre l'Insee et la Dgcis et bénéficie dans les régions d'une extension d'échantillon, financée par les acteurs locaux du tourisme. Cette publication est établie à partir des résultats consolidés de l'enquête, disponibles 40 jours après la fin du mois enquêté.

Le nouveau classement des hébergements touristiques

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit de nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, en particulier pour les hôtels de tourisme, et renouvelle les catégories de classement, avec la création de la catégorie 5 étoiles et la suppression des catégories 0 étoile et 4 étoiles luxe. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012. Les établissements n'ayant pas obtenu de nouveau classement et qui appartenaient précédemment au champ de l'enquête (hôtellerie classée et hôtellerie de chaîne non classée) sont enregistrés comme non classés. Les demandes d'adhésion au nouveau classement ayant été nombreuses en 2012, y compris après la date butoir, les évolutions présentées ici sont calculées selon la catégorie de l'établissement au 1^{er} mai 2013.

La redéfinition des espaces touristiques nationaux...

En janvier 2013, les espaces touristiques nationaux (ETN) ont été mis à jour. Pour élaborer ce zonage d'études, l'Insee recoupe des informations provenant de plusieurs sources : le classement en unités urbaines pour la densité de population et plusieurs zonages de projet (loi littoral, loi montagne...). On obtient ainsi une partition exhaustive du territoire national entre le littoral, la montagne, le rural et l'urbain, selon des critères objectifs et harmonisés. La mise à jour des ETN se traduit par un poids plus important de l'espace montagne, qui englobe désormais une partie de la plaine contiguë, précédemment considérée comme de l'espace rural.

... a nécessité une réropolation des résultats de l'enquête

Les ETN constituent un des critères de stratification de l'EFH, pour élaborer son échantillon et redresser ses résultats. Aussi, n'est-il plus possible de comparer les résultats 2013 avec ceux de 2012, tels qu'ils étaient calculés précédemment (rupture de série). Afin de disposer d'une série permettant de calculer des évolutions 2013/2012 cohérentes, l'Insee a réropolé les données 2012 selon la nouvelle définition des ETN.

■ Séverine FRANCASTEL

Pour en savoir plus :

Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site
www.dgcis.gouv.fr

Directeur de la publication Pascal Faure

Rédacteur en chef
François Magnien
Secrétaire de rédaction
Gilles Pannetier

Composition par PAO

Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

Direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services